FLORE
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÔLE FLORE HABITATS FONGE
Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes

FLORA N°11
OCTOBRE 2021

ÉDITO

Lettre d'information partenariale du Pôle d'information flore-habitats-fonge

PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS-FONGE

La présente lettre d'information retrace les actions du PIFH au cours de l'année 2020.

Cette 11ème Lettre Flora paraît avec un peu de retard car l'année 2020 a été riche en nouveautés ! En effet, après l'émergence du Pôle Invertébrés en 2018, la famille du PIFH s'agrandit encore avec l'arrivée du Pôle Vertébrés. La concrétisation de ces 3 pôles d'informations naturalistes permet ainsi la mise en oeuvre des missions du tout nouvel Observatoire de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes. Toutes ces nouveautés, couplées à des besoins d'évolutions techniques, ont amené le PIFH à se séparer de ses outils propres au profit d'outils communs, plus performants et plus complets ! Dans ce numéro, nous faisons le point sur un peu plus de 10 années de vie d'un réseau et d'outils reconnus et fonctionnels. Nous vous présentons également les nouveaux pôles, l'Observatoire de la Biodiversité et nos nouveaux outils.

©Stéphane Perera/CBNMC

Conservatoire Botanique National ALPIN

Conservatoire Botanique National MASSIF CENTRAL

UN PEU D'HISTOIRE ....

SINP - LES ÉTAPES CLEFS

2005 - Mise en place du **S**ystème d'**I**nformation sur la **N**ature et les **P**aysages (SINP) par le Ministère de l'Environnement

2007 - 1er protocole du SINP, validé par la circulaire du 11 juin 2007

2012 - Révision concertée du 1er protocole

2013 - 2nde version du protocole, parue le 13 mai

2017 - Actualisation du 2nd protocole en octobre

2020 - Le SINP devient le **S**ystème d'**I**nformation de l'i**N**ventaire du **P**atrimoine naturel ; initiation de la rédaction du Schéma national des données du SINP, annexe du Schéma Natinal des Données de la Biodiversité (SNDB)

La création du Pôle d'information flore-habitats-fonge résulte d'une volonté conjointe de l'ex Région Rhône-Alpes et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) exprimée dès 2007, à laquelle se sont très vite associés les huit Départements d'ex Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie).

Construit dès ses débuts dans le **respect des règles du SINP national**, le PIFH a fréquemment évolué afin de rester en conformité avec ce dernier. **Cette conformité a été officiellement reconnue en 2020 par le Ministère de la Transition Ecologique au travers de sa décision d'habiliter la plateforme régionale du SINP AURA pour une durée de 2 ans** (demande déposée par la DREAL, co-construite en liens étroits avec les opérateurs du PIFH et du Pôle Invertébrés).

En 2018, suite à la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, le PIFH (le réseau et ses outils) a été étendu aux départements auvergnats. La charte du PIFH et sa plateforme web ont ainsi été mises à jour pour intégrer cette extension.

Aujourd'hui, le contexte national et le contexte régional continuent d'évoluer. Pour répondre à ces évolutions structurelles et à des besoins techniques, les outils du PIFH font peau neuve !

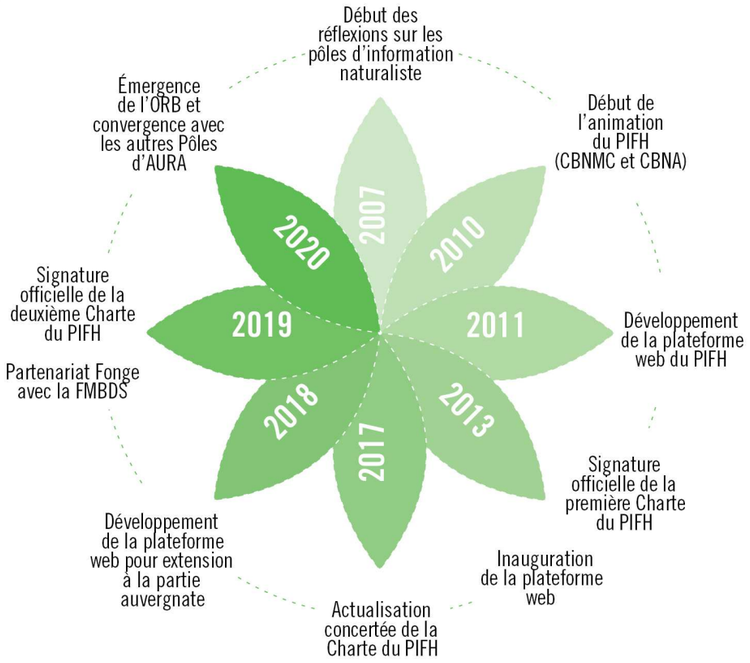

LE TÉMOIGNAGE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Juillet 2006 : c'est la première fois que le terme «**pôle d'information naturaliste**» est cité dans une délibération de la Région. L'objectif affiché est de capitaliser, mettre en cohérence et faire circuler l'information.

Très rapidement, les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central vont faire acte de candidature pour animer la démarche flore - habitats.

Que de chemin parcouru depuis !

Et pourtant, ce qui semble une évidence aujourd'hui a nécessité la mobilisation de toutes les énergies. De l'association d'une large communauté d'acteurs (institutionnels, techniques, associatifs) en passant par la validation de référentiels techniques, celui qui fut rapidement surnommé le PIFH a dû surmonter bien des défis.

Au-delà des données, la force de la démarche a été de valoriser ce capital, **au service de l'information et de la décision**. La réalisation de la Liste rouge de la flore vasculaire, menée au sein du Pôle, en est la meilleure illustration.

Je souhaite rendre hommage à tous ceux qui ont permis cette réussite : avec son statut de **Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel régional**, ses **100 adhérents**, ses **9 260 279 données** consultables et ses **50.000 visites** par an, **notre Pôle, votre Pôle,** peut fièrement envisager son avenir au sein du nouvel Observatoire régional de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec sa nouvelle interface, son approche multithématique et sa vocation de centre de ressources, je suis confiant dans sa capacité à toucher un public plus large que la communauté technique jusqu'ici concernée.

Alain CLABAUT
Directeur adjoint de la Direction Environnement Energie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGIONAL

Amorcé en 2007, le **PIFH** est le 1er pôle d'information naturaliste à voir le jour en Auvergne-Rhône-Alpes. Il est animé par les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central.

En 2018, une démarche initiée par l'association Flavia APE, la DREAL et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a permis la mise en place, en 2020, du **Pôle Invertébrés**. Flavia APE anime ce pôle.

En 2021, c'est le **Pôle Vertébrés** qui voit le jour. Il est piloté par la DREAL, le Conseil régional, avec la coordination technique de la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité. Ce 3ème pôle est co-animé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fédération régionale des chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ensemble des groupes taxonomiques est désormais représenté et chaque pôle fédère sur ses thématiques un important réseau d'acteurs de toutes natures : associations, collectivités territoriales, établissements publics, bureaux d'études, naturalistes, etc. Ces trois pôles constituent le SINP régional.

Autre nouveauté régionale : l'**Observatoire de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes** ! Ce dispositif, piloté par l'Etat et la Région, rassemble, diffuse et valorise les données et démarches en lien avec la connaissance sur la biodiversité dans la région. Cet ORB s'appuie sur les pôles thématiques et sur des outils communs pour faciliter l'accès à l'information.

LE PIFH EN CHIFFRES

ADHÉRENTS AU PIFH

Le fonctionnement du Pôle d'information flore-habitats-fonge est défini par une charte. Les adhérents au PIFH sont les acteurs territoriaux ayant rejoint le réseau par l'approbation de cette charte.

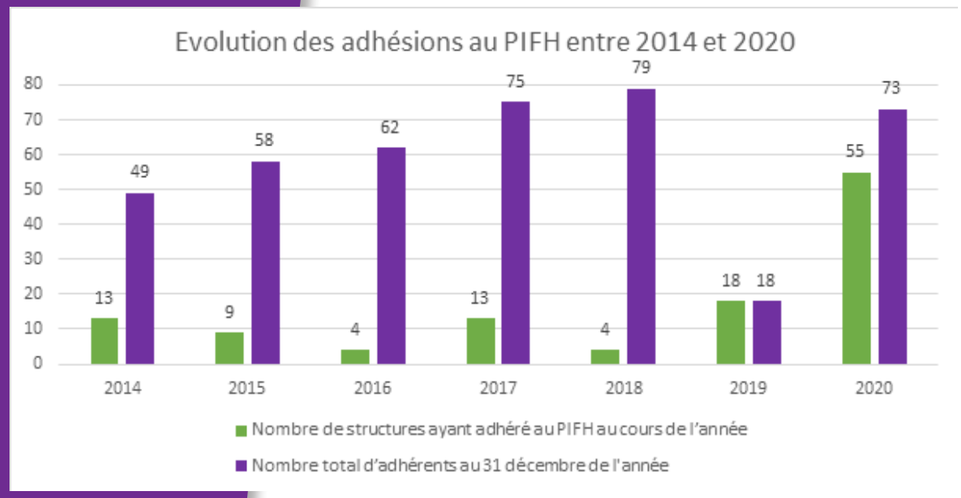

En fin d'année 2018, le réseau des adhérents du PIFH comptait 79 structures. Attendant la mise en application de la 2nde charte, aucune nouvelle adhésion n'a été signée entre octobre 2018 et avril 2019. dès la signature officielle de cette nouvelle charte par l'Etat et la région, les adhérents du PIFH ont été invités à procéder à leur ré-adhésion.

Au 31 décembre 2020, le réseau du PIFH comptait **73 adhérents**, et ce chiffre continue d'augmenter en 2021 !

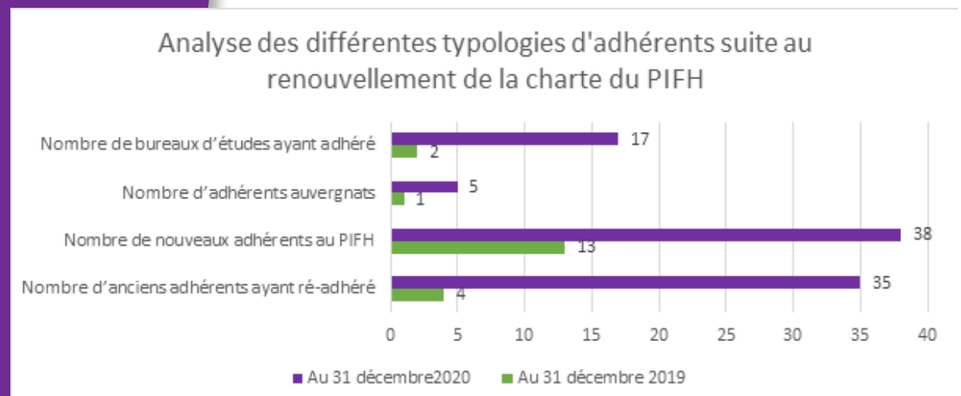

L'extension du PIFH à l'Auvergne est très récente ; son réseau et ses outils sont donc encore inconnus de certains acteurs auvergnats. Pour aller à la rencontre de ces acteurs, des réunions de présentation du réseau du PIFH et des nouveaux outils seront organisées, en lien avec les Départements auvergnats.

CONVENTIONS TEMPORAIRES

Les conventions temporaires permettent aux structures non adhérentes d'accéder aux données précises du Pôle, pour les besoins d'une étude qu'elles réalisent.

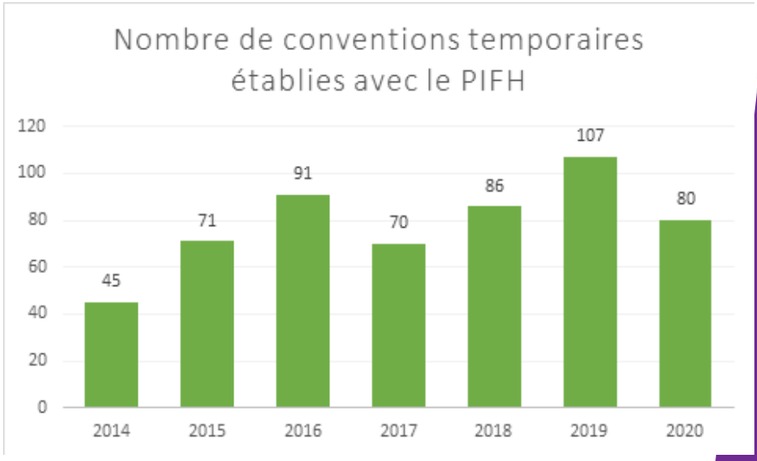

La diminution du nombre de partenaires ayant établi des conventions temporaires en 2020 (et donc du nombre de conventions) s'explique par l'ouverture des adhésions aux bureaux d'études. En effet, la mise à jour de la charte du PIFH impliquait notamment l'ouverture des adhésions à toutes les structures oeuvrant pour la connaissance et la préservation de la flore, y compris les bureaux d'études.

Fin 2020, 17 bureaux d'études ont adhéré au PIFH, facilitant ainsi les démarches d'accès aux données et diminuant le nombre de recours aux conventions temporaires.

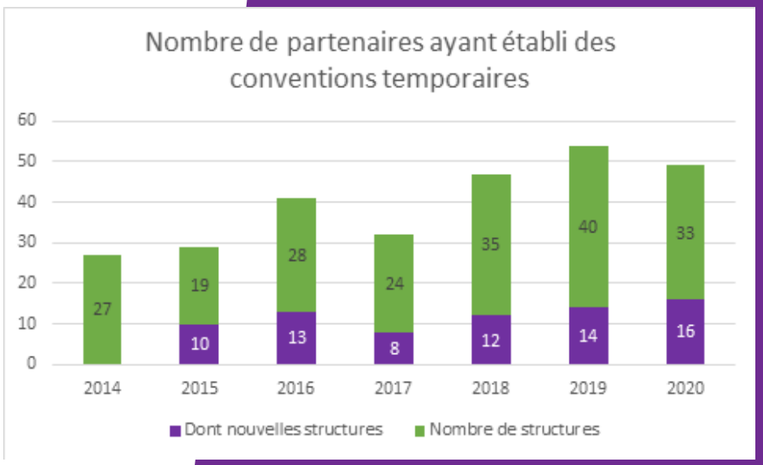

UN RÉSEAU ACTIF

Désormais **100 adhérents** disposant d'un accès permanent (au 30 septembre 2021), pas moins de **80 conventions temporaires** établies chaque année, **50 000 visites** par an et **2 000 visiteurs** chaque mois sur la plateforme en ligne : le réseau du Pôle d'information flore-habitats-fonge est un réseau actif et son outil en ligne largement connu et utilisé !

FRÉQUENTATION DU SITE WEB

Un suivi de la fréquentation de la plateforme web **www.pifh.fr** est réalisé depuis 2015. Chaque année, dans la Lettre Flora, nous vous présentions donc plusieurs indicateurs de suivi de la fréquentation : nombre de visites, nombre de pages vues, nombre moyens de visiteurs par mois, nombre moyen de visites par mois, nombre maximum de visiteurs et nombre maximum de visites. Cette année, nous faisons le choix de vous présenter moins d'indicateurs, mais de façon plus visuelle.

Depuis 2018, on constate une forte augmentation de la consultation du Pôle d'information flore-habitats-fonge.

Le nombre de pages vues ne cesse d'augmenter depuis cette date et **en 2020**, la plateforme web enregistre **deux nouveaux records de fréquentation** : 51 072 visites au cours de l'année, et 8 307 visites au cours du mois de mars !

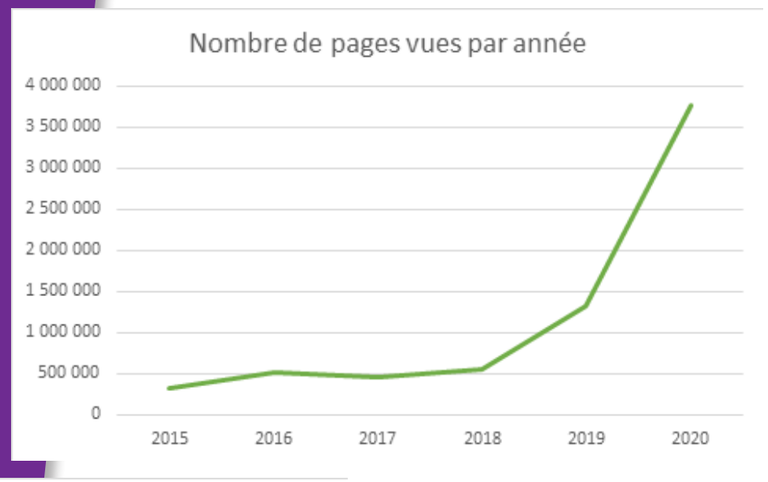

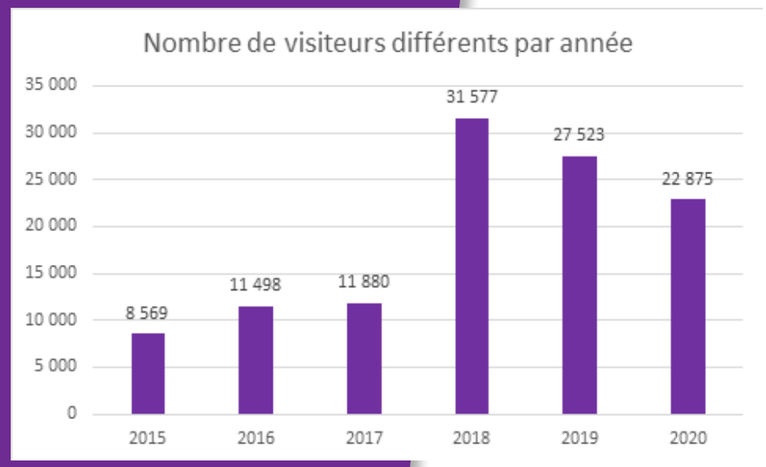

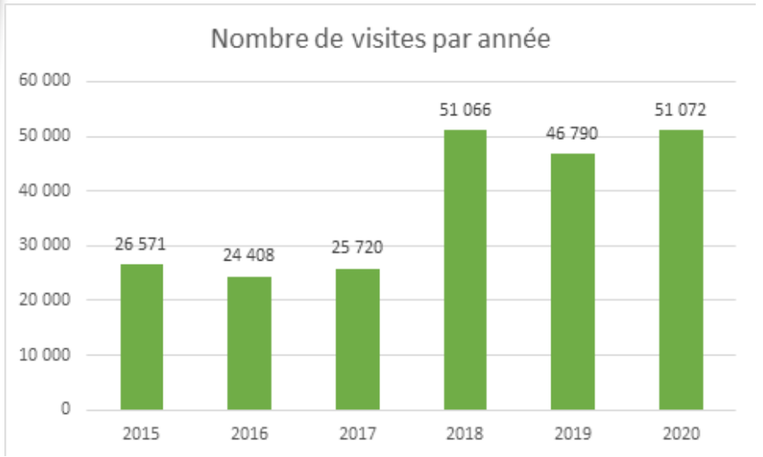

ÉCHANGES DE DONNÉES

Les partenaires du PIFH (adhérents et conventions temporaires) s'engagent à mutualiser au sein du PIFH leurs propres données. Ainsi, depuis 2014, pas moins de **1 227 722 données ont été mutualisées par le réseau du PIFH**.

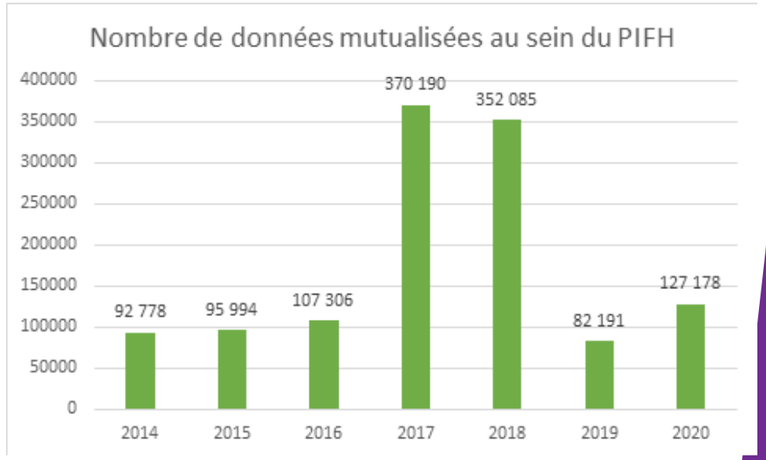

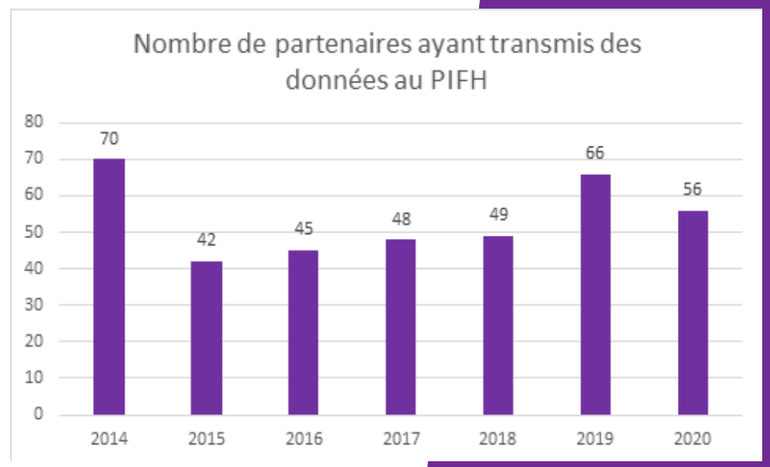

TRANSMETTRE DES DONNÉES AU PIFH

La nouvelle plateforme du SINP AURA simplifie la transmission de vos données aux Pôles thématiques. Vous pouvez désormais transmettre vos jeux de données en un seul clic (ou presque...) !

Rendez-vous sur le **site internet de l'ORB** pour découvrir le cheminement de la donnée dans le SINP AURA et pour déposer vos jeux de données.

Vous avez transmis des données au PIFH ? Suivez l'évolution de l'intégration des données envoyées via le tableau partagé disponible **ici**.

LE MOT DE LA DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'Observatoire régional de la Biodiversité est un beau projet qui mobilise de nombreux acteurs, depuis l'observation sur le terrain d'une espèce rare ou commune, jusqu'à la capitalisation dans une base de données commune, accessible au plus grand nombre.

L'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent et orientent l'Observatoire de la Biodiversité, mais le **rôle des animateurs de Pôles** pour contribuer aux observations, fédérer la communauté naturaliste, valider les données, les capitaliser, les partager et leur donner du sens est **primordial**.

Les deux Conservatoires botaniques nationaux de notre territoire jouent naturellement un rôle primordial dans le dispositif pour la connaissance de la flore avec leur réseau de botanistes experts. Leur positionnement au sein du Pôle d'information flore-habitats-fonge et de l'Observatoire régional de la Biodiversité mobilise également de multiples autres compétences particulièrement précieuses : animation de réseau, analyse de données, communication, gestion des outils informatiques.

Le coeur de l'Observatoire reste bien la connaissance, mais avec un objectif intégrateur de **mobilistaion du plus grand nombre d'acteurs autour des enjeux de la biodiversité**, le Pôle d'information flore-habitats-fonge et les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central jouant un rôle central dans ce dispositif.

Marie-Hélène GRAVIER
Cheffe de service, Service Eau Hydroélectricité Nature de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ en Auvergne-Rhône-Alpes

LE TÉMOIGNAGE DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Le nouvel établissement Office français de la biodiversité, créé en 2020, a très rapidement apporté son soutien à l'émergence d'un Observatoire régional de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.

Mettre en place un observatoire de la biodiversité, c'est proposer à tous, en Auvergne-Rhône-Alpes, **un outil concret pour permettre et faciliter l'action en faveur de la biodiversité**.

Un ORB permet en effet de **faire connaitre** mais aussi de **partager**, d'**expliquer**, de **valoriser la connaissance et l'expertise régionale sur la biodiversité**.

Face aux défis que rencontrent actuellement nos territoires (changements climatiques, santé, biodiversité, etc.), nous sommes convaincus que l'Observatoire régional de la Biodiversité et son centre de ressources seront des **leviers fondamentaux pour l'action concrète** et la prise en compte de notre alliée nature, la biodiversité, dans nos territoires ...

Et quand on ouvre le capot de cet ORB, on voit que les services apportés s'appuient sur l'expérience, l'expertise, l'investissement de nombreux acteurs impliqués notamment dans l'animation et la contribution aux pôles naturalistes.

Merci aux animateurs et contributeurs du Pôle d'information flore-habitats-fonge, le grand frère des pôles naturalistes dans la région, de mettre leur expérience et leur savoir-faire au service de ce beau projet !

Arnaud PIEL
Directeur adjoint de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'Office français de la biodiversité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

LE PÔLE INVERTÉBRÉS

Homologue du PIFH, le Pôle Invertébrés est dédié à la petite faune et constitue le 2nd pôle thématique régional du Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel. Celui-ci intègre également le dispositif - plus vaste - d'**Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes**. Mis en place dès 2018, ce pôle est piloté conjointement par la DREAL et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et animé par l'association d'entomologie Flavia APE.
Les objectifs du Pôle Invertébrés sont la mise en commun des connaissances relatives à la faune invertébrée (règne animal à l'exclusion des chordés) du territoire, en diffusant les ressources documentaires et données d'observations mises à disposition par l'ensemble de son réseau de partenaires. Il permet également de mettre en lien les acteurs travaillant sur ce pan souvent méconnu de la biodiversité, et de renforcer les dynamiques d'acquisition et de partage des connaissances sur ces espèces.
A titre d'exemple, le Pôle Invertébrés est actuellement mobilisé pour la mise en oeuvre de séminaires en lien avec les Plans d'Actions sur les Odonates et Papillons en région, ou encore pour la production et la diffusion de synthèses des connaissances thématiques sur les mollusques, punaises et autres invertébrés du sol.

Des Pôles thématiques en synergie

Les Pôles thématiques 'Flore-habitats-fonge' et 'Invertébrés' (construits sur un même modèle dès l'origine du 2nd) développent des synergies de plus en plus importantes. Ainsi, depuis début 2021, une partie de leurs outils ont été unifiés, à l'instar de leur **site internet**, de leur **base de données régionale dédiée aux experts** et de leur **atlas en ligne destiné au grand public**.
Outre cette coopération technique, les deux pôles thématiques mènent au quotidien différentes actions communes telles que le traitement ou l'analyse des métadonnées et données flore-invertébrés, la mise en place d'indicateurs, ou encore le développement de l'Observatoire régional de la Biodiversité, aux côtés des autres partenaires mobilisés.

Donovan MAILLARD
Animateur du Pôle Invertébrés, association Flavia APE

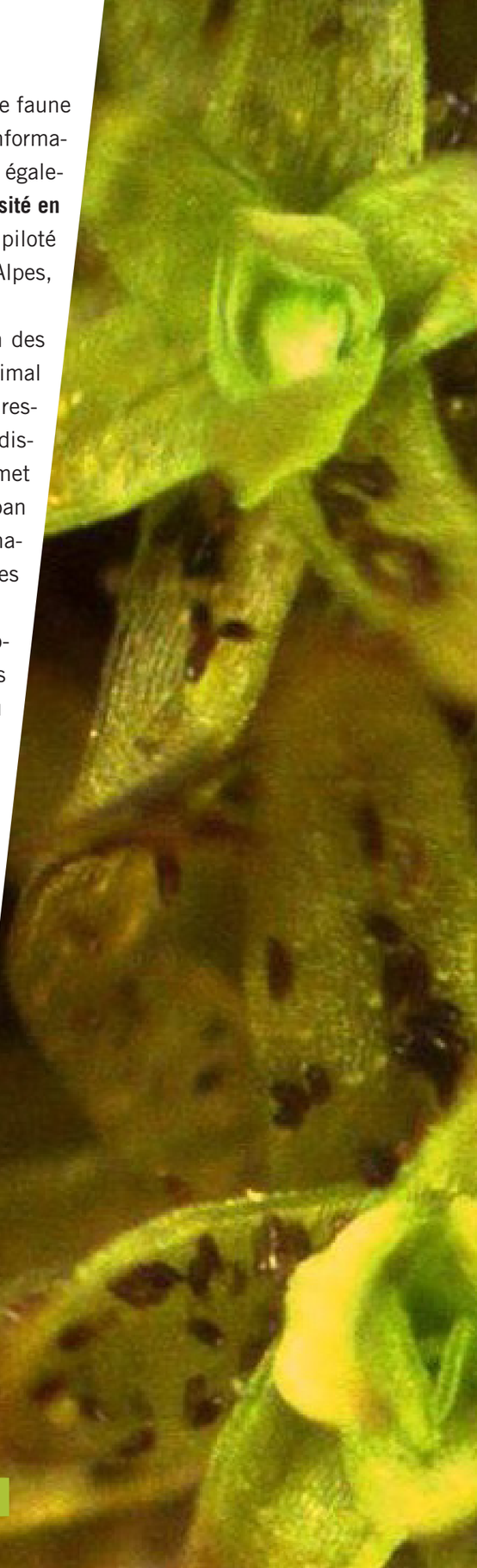

©Thomas Legland/CBNA

UN SITE INTERNET COMMUN

Afin de prendre en compte chacun des enjeux de la biodiversité, l'Observatoire régional s'appuie sur les pôles thématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour simplifier l'accès des acteurs régionaux à l'information, les pilotes de l'ORB et les animateurs des pôles ont ainsi travaillé ensemble à la création d'un site internet commun : le **portail de l'Observatoire régional de la Biodiversité**.

Le site internet du PIFH va donc disparaitre d'ici quelques temps. Mais pas de panique ! Vous pouvez dès à présent retrouver les contenus diffusés sur www.pifh.fr sur le nouveau site internet de l'ORB. Ce dernier est alimenté au fur et à mesure, et ne fait que s'enrichir.
Plus ergonomique et dynamique que l'ancien site internet du PIFH, nous espérons que vous l'apprécierez autant que nous !

Dans l'onglet *Qui sommes-nous ?* du portail de l'ORB, une **page entière est dédiée au Pôle d'information flore-habitats-fonge**. Vous pouvez y retrouver le détail du fonctionnement du PIFH, télécharger la charte du pôle, ou encore consulter les actualités des différents groupes de travail.

Les listes rouges, plan nationaux, Lettres Flora antérieures et autres sont accessibles depuis l'onglet *Accéder aux ressources*.

Vous trouverez également, sur ce nouveau site internet, de nombreuses informations et ressources portant sur la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes. Découvrez la diversité de notre belle région et restez informé sur les actualités de l'ORB.
Faites également la connaissance des nouveaux pôles d'Auvergne-Rhône-Alpes en consultant leurs pages respectives !
Enfin, informez-vous sur le Centre de ressources régional Arbres ou encore sur les Territoires engagés pour la nature grâce à l'onglet *Agir en région*.

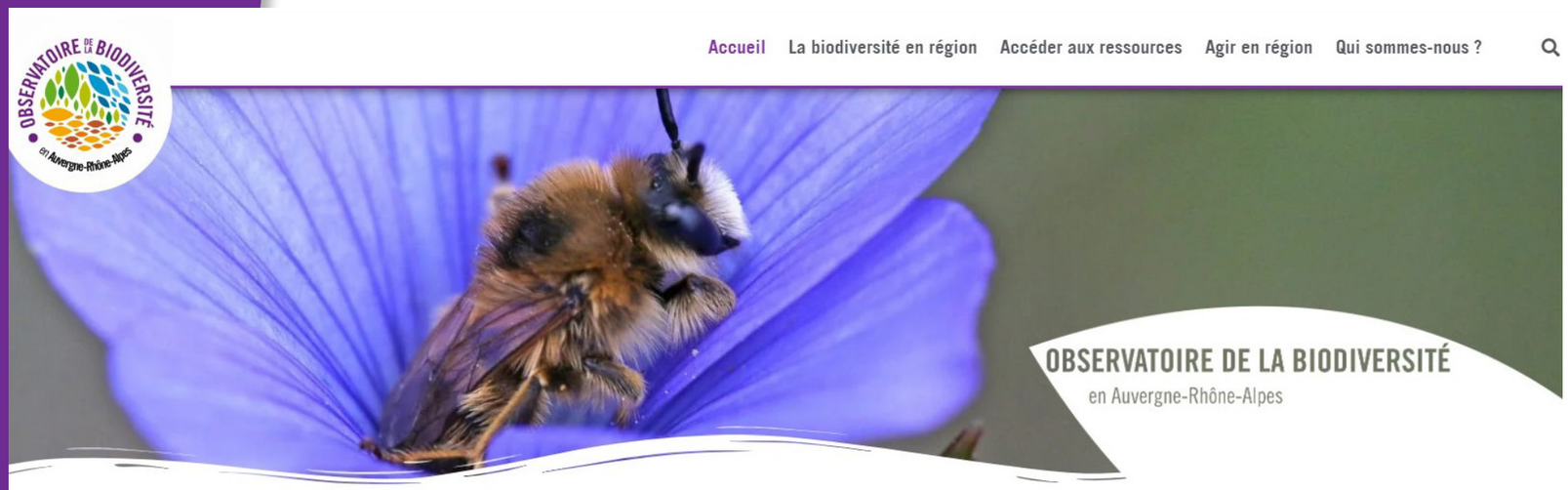

https://www.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/

Depuis la mise en service toute récente de ces nouveaux outils, nous comptons déjà **388** utilisateurs inscrits sur **Biodiv'AURA Expert** !
Et pas moins de **5 690** visites ont été enregistrées sur **Biodiv'AURA Atlas**, outil conçu pour le grand public.

COMMENT PRENDRE EN MAIN LES NOUVEAUX OUTILS ?

Pour vous accompagner, nous avons mis en ligne des **vidéos de démonstration** des nouveaux outils du SINP AURA. Elles viennent en complément des **Foires Aux Questions** déjà accessibles.
Si, à l'issue du visionnage, vous souhaitez poser des questions sur les différentes fonctionnalités proposées, nous mettons à votre disposition des fichiers paratgés :

- Questions relatives à Biodiv'AURA Atlas : **https://s.42l.fr/Biodiv_AURA_Atlas**
- Questions relatives à Biodiv'AURA Expert : **https://s.42l.fr/Biodiv_AURA_Expert**

Nous répondrons aux questions au fur et à mesure et nous organiserons, en fonction des besoins que vous exprimerez, des ateliers complémentaires.

Nota bene : Vous intervenez à la fois en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Vous ne serez pas perdu : les plateformes des SINP de ces deux régions sont basées sur des outils très similaires, s'appuyant sur les technologies GeoNature.

BIODIV'AURA, NOUVELLE PLATEFORME DU SINP

Depuis 2011, le Pôle d'information flore-habitats-fonge n'a cessé d'évoluer et de s'adapter pour répondre au mieux aux besoins des acteurs impliqués dans la connaissance et la préservation de la flore et des habitats en Auvergne-Rhône-Alpes. Extension à l'Auvergne suite à la fusion des Régions, intégration du volet fonge, mise en conformité avec le SINP national en sont quelques exemples.

L'année 2021 marque un tournant dans la vie du PIFH et du SINP Auvergne-Rhône-Alpes : l'**ensemble des données faune, flore et fonge sont désormais accessibles sur Biodiv'AURA**, plateforme régionale du SINP. Cette plateforme fait partie intégrante de l'Observatoire régional de la Biodiversité piloté par la DREAL, l'OFB et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'animation des réseaux d'acteurs et la centralisation des données sont assurées par les opérateurs des pôles thématiques :

- CBN alpin et CBN du Massif central pour le PIFH,
- Flavia APE pour le Pôle Invertébrés,
- LPO et FRC Auvergne-Rhône-Alpes pour le Pôle Vertébrés.

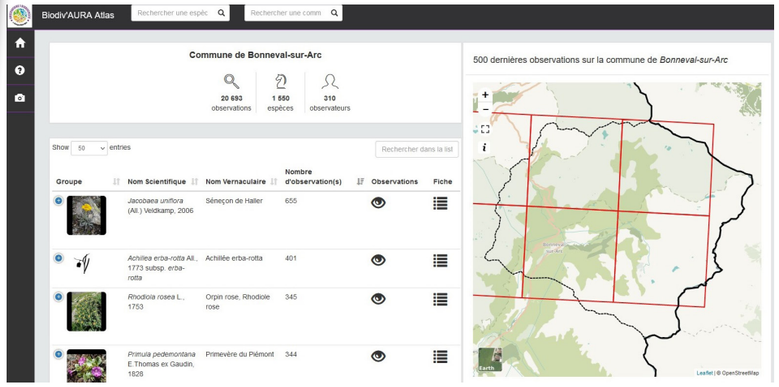

Sur Biodiv'AURA Atlas, vous pouvez, par exemple, découvrir les listes d'espèces présentes au sein de votre commune.

Le CBN alpin a construit cette plateforme, basée sur GeoNature, proposant un outil moderne, dynamique et ergonomique au réseau du PIFH comme à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'étude de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.

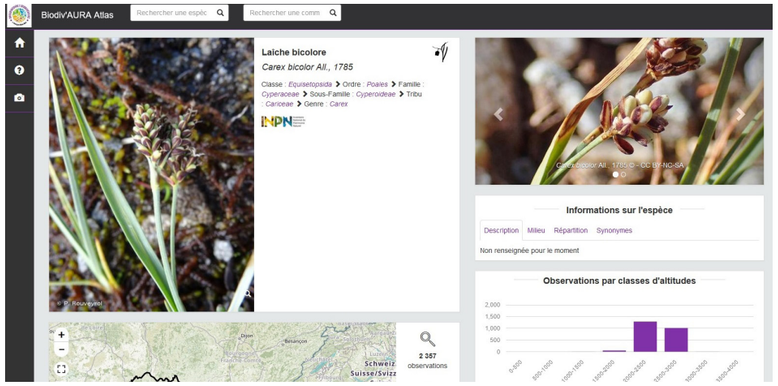

Biodiv'AURA Atlas vous permet de consulter les fiches descriptives des espèces qui vous intéressent.

Cette plateforme n'oublie pas le grand public, c'est l'une des avancées notables, puisqu'elle propose Biodiv'AURA Atlas, permettant à tout un chacun de connaître la faune, la flore et la fonge qui l'entourent. Pour les utilisateurs confirmés, Biodiv'AURA Expert permet d'accéder aux données précises (via une demande d'accès réalisée en ligne) avec possibilité de les télécharger.
Pour plus d'informations et pour accéder aux nouveaux outils :

- **https://atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr**
- **https://donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr**

Bonne consultation !

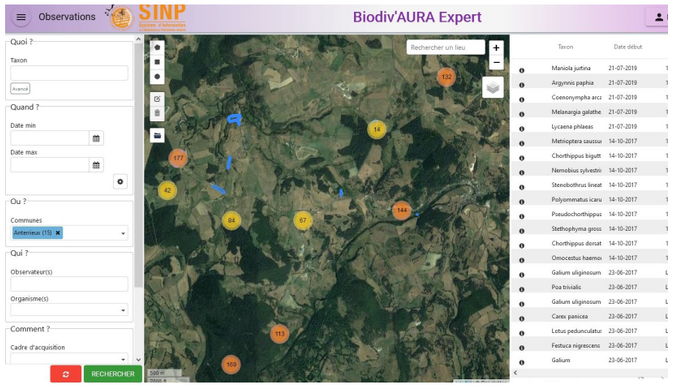

Biodiv'AURA Expert vous permet d'accéder à la localisation précises des espèces de faune, flore et fonge à l'échelle du territoire sur lequel vous intervenez. Différents critères vous permettent de filtrer votre recherche.

QUE DEVIENNENT LES DROITS D'ACCÈS SUR WWW.PIFH.FR ?

Le site **www.pifh.fr** ne sera bientôt plus disponible. Aussi, nous vous invitons à retrouver les actualités relatives au PIFH sur une **page dédiée du site de l'Observatoire régional de la Biodiversité**.

Les règles de fonctionnement du PIFH définies dans sa charte continuent de s'appliquer. La visualisation des données à la maille et à la commune est possible par tous sur **Biodiv'AURA Atlas**.

Sur **Biodiv'AURA Expert**, l'accès aux données précises relatives à la flore et à la fonge nécessite de créer un compte et de formuler une demande d'accès.

Les **structures adhérentes** disposant d'un accès permanent sont invitées, par le biais du «référent données» (désigné au moment de l'adhésion) à formuler une demande d'accès en précisant que celle-ci est réalisée dans le cadre de l'adhésion. Seul le «référent données» de la structure devra formuler cette demande. La demande d'accès aux données précises doit être cohérente avec les modalités d'adhésion (périmètre géographique notamment).

Les **structures non adhérentes** disposant d'un accès temporaire (pour des études précises) sont invitées à formuler une demande d'accès pour leurs études en cours. Désormais, la demande d'accès et la signature de la convention se font en ligne.

©Stéphane Perera/CBNMC

CBN ALPIN ET CBN DU MASSIF CENTRAL : QUI FAIT QUOI ?

Les deux Conservatoires botaniques nationaux assurent conjointement l'animation du PIFH depuis sa création. Le CBN alpin est ainsi en charge de l'animation partenariale tandis que le CBN du Massif central assure l'animation technique des différents outils. Avec l'arrivée de Biodiv'AURA, cette co-animation perdure. Seule nouveauté: chaque CBN traite les demandes d'accès aux données effectuées sur son territoire d'agrément. Cela donne la répartition suivante :

CBN du Massif central : 03, 07, 15, 42, 43, 63, 69

CBN alpin : 01, 26, 38, 73, 74

Ornella Kristo : **o.kristo@cbn-alpin.fr**

Lucile Vahé : **l.vahe@cbn-alpin.fr**

Carole Heyd : **carole.heyd@cbnmc.fr**

PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS-FONGE

148 rue Pasteur - 73000 Chambéry

T 04 79 26 65 75 P 06 45 58 78 09

M o.kristo@cbn-alpin.fr

Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de l'animation du Pôle d'information flore-habitats-fonge confiée aux Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central par la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Directeurs de la publication : Nicolas Guillerme et Bertrand Liénard • Rédactrices en chef : Lucile Vahé et Ornella Kristo • Date de parution : octobre 2021.

Les douze Départements d'Auvergne-Rhône-Alpes s'associent au réseau du Pôle d'information flore-habitats-fonge.